

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la séance du vendredi 7 juillet 2017 20h00**

*L'an deux mille dix-sept, le 7 juillet, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Remaudière dûment convoqué le lundi 3 juillet 2017 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame CHOBLET Anne, Maire.*

**Présents :** Mme CHOBLET Anne, Mme GUINEHUT Carine, M. CREMET Hervé, Mme LAURENT Marie-Madeleine, M. COUILLAUD Mikaël, M. FLEURANCE Vincent, M. CUSSONNEAU Bertrand, Mme VALLEE ANCEAU Fabienne, M CALLEDE Bernard.

**Absents excusés :** M.RIPOCHE Christian, Mme TRIBALLIER Sandra, M.JOUIS Guillaume, Mme SIMON Anne-Marie, Mme MARTEL-BOCHEREAU Valérie

**En exercice : 14**

**Présents : 9**

**Votants : 9**

Madame le maire constate que le quorum est atteint. Elle ouvre la séance à 20h04.

Madame Carine GUINEHUT est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire lit l'ordre du jour :

- 1- Informations : Réponses apportées aux divers questionnements de la fin du conseil municipal du 30 juin 2017

### **Procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2017**

---

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2017 est soumis à l'approbation du conseil municipal. Il est adopté à l'unanimité.

## **1 – Informations : réponses apportées aux divers questionnements de la fin du conseil municipal du 30 juin 2017**

---

Madame le Maire invite monsieur Bernard CALLEDE à rendre la parole. Voici ce qui a été énoncé :

« En entrée en matière, je voudrais dire qu'en tant que doyen de cette assemblée, j'en ai ras le bol de ce que nous subissons depuis des années ! Nous supportons des insultes par tracts, mails, sms, par blog, twitter et y compris par une certaine presse. Nous sommes peut-être tous des incapables, tous des nuls, mais nous n'avons pas honte d'avoir fait ce que nous avons déjà fait et nous allons continuer quoi qu'en pensent certains ! »

Monsieur Hervé CRÉMET prend à son tour la parole : « Je profite que la presse soit là pour dire que, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, quoi qu'on produise comme document, nous sommes forcément des menteurs et des affabulateurs, voir des incompetents. Il y a une chose qui est très simple : la Chambre Régionale des Comptes fait en ce moment un audit sur trois ans de l'ancienne mandature et trois ans de la nôtre. Ce sont des gens indépendants, respectueux qui font leur travail. Si jamais ce rapport, qui sera disponible à tout le monde, démontre que je suis un menteur, un affabulateur et un incompetent, je démissionnerai alors aussitôt. Ce rapport va venir assez rapidement. Voilà c'est tout ce que j'avais à dire. »

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 20h10.

Le secrétaire  
Mme Carine GUINEHUT

Le Maire  
Mme Anne CHOBLET

